LES SOINS AUX ELEVES ET LA PHARMACIE SCOLAIRE

Réf.: Ministère de l'Éducation Nationale mars 2008 : L'hygiène et la santé dans les écoles primaires page 14

Contenu de base de la pharmacie d'école

Matériel	Produits	Consignes
* flacon distributeur de savon liquide * serviettes à usage unique * gants jetables * paire de ciseaux * pince à échardes * thermomètre frontal * couverture isothermique * lampe de poche * coussin réfrigérant ou compresses "watergel" (pour diminuer la douleur)	* éosine disodique aqueuse non colorée, pour la désinfection des plaies, sauf cas d'hypersensibilité à l'éosine * héxomédine solution à 1 % * savon de Marseille * compresses individuelles purifiées * pansements adhésifs hypoallergiques * sparadrap * bandes de gaze de 5 cm, 7 cm et 10 cm * filets à pansement * écharpe de 90 cm de base. **Ne pas utiliser :** * le coton, car il adhère à la plaie * les désinfectants colorés, car ils masquent les lésions	* le matériel doit être propre et rangé dans une armoire fermée à clef prévue à cet effet * il doit être vérifié régulièrement * acheter de petits conditionnements (dosettes) * renouveler les produits en début de chaque année scolaire * avant tout soin, faire un lavage soigneux des mains et mettre des gants jetables * un registre spécifique est ouvert : il y est porté le nom de l'élève ayant bénéficié de soins, la date et l'heure de l'intervention, les mesures de soins et d'urgence prises, ainsi que les éventuelles décisions d'orientation de l'élève.

L'aménagement d'une salle de soins comportera :
***** armoire de rangement fermant à clef
***** registre d'intervention
***** poste d'eau
* distributeur de savon liquide
* distributeur de gants jetables (obligatoires pour les soins)
* distributeur de serviettes à usage unique
* poubelle équipée de sacs plastiques jetables
* lit(s) de camp

Pour toute sortie scolaire ou rencontre EPS, **l'école doit prévoir une trousse de secours** constituée exclusivement à partir de la pharmacie de base d'école ci-après. Cet équipement permettra de donner les premiers soins en attendant, si nécessaires, les services de secours spécialisés.
On privilégiera de petits conditionnements.

Rappel : la pharmacie d'école ou la trousse de secours ne contiendra aucun médicament.
Cependant, la pharmacie d'école pourra intégrer :
. le traitement spécifique d'élèves faisant l'objet d'un Projet individualisé d'accueil ou d'intégration (PAI)
. exceptionnellement, un traitement médical impérativement accompagné d'une prescription médicale nominative et d'une autorisation parentale écrite et signée des parents.